Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 062-216207241-20261026-D20261019_12-DE

ROUVROY
SOLIDAIRE PAR NATURE

*République Française*
- :- :-
*Département du Pas-de-Calais*
- :- :-
*Arrondissement de Lens*
- :- :-
*Canton de Harnes*
- :- :-
*Séance du 19 octobre 2026*
- :- :-
*Délibération D20261019-12*
- :- :-
*Rapporteur : Frédéric GRANDSART*

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE ROUVROY

- :- :-

## OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE FRANCE LINDA

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, pour donner suite à la convocation en date du 13 octobre 2026, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

**ETAIENT PRESENTS :**
CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, DENDIEVEL Marjorie, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, ORMAN Isabelle, HAJA Manuel, GUEANT Alain, REBOLLO Isabelle, HAUW Sylvie, LEDANOIS Pascal, COQUELLE Murielle, SIMON Delphine, BRIKI Miloud, DERANCOURT Guillaume, GOBERT Arnaud, BROEKAERT Ludovic, ZYMNY Alice, DUBOIS Géraldine, COTELLE Medhi, VANHOUTTE Audrey, LEROY Doriane, BASTIN Marie-Hélène, DE FREITAS Léandre, HAGNERE Patricia.

**ETAIENT EXCUSES :**
KARASIEWICZ Lucie, DANNE Valentin, DELVILLE Jean-Marc.

**Pouvoirs:**
Madame KARASIEWICZ à Monsieur BONNET
Monsieur DANNE à Monsieur HAJA
Monsieur DELVILLE à Monsieur DE FREITAS

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 25
Nombre de pouvoirs : 2

Secrétaire de séance : Madame Marjorie DENDIEVEL, Adjointe au Maire

*Monsieur Manuel Haja, adjoint au maire, intéressé à l'affaire, objet de la présente délibération en qualité de secrétaire de l'association France Cuba Pas-de-Calais, n'a pris part ni aux débats, ni au vote et a quitté la salle du conseil durant l'examen de ce point de l'ordre du jour.*

Monsieur Frédéric Grandsart rappelle que L'association Cuba Linda sollicite la commune de Rouvroy pour le soutien à un projet de solidarité internationale en faveur de la polyclinique Celia Sánchez à Cuba.

Au cœur de la Ciénaga de Zapata, l'un des plus beaux espaces naturels de Cuba, la polyclinique Celia Sánchez soigne chaque jour les habitants malgré des conditions extrêmement difficiles. Les coupures d'électricité, conséquences du blocus, fragilisent le fonctionnement des services, des équipements médicaux et la conservation des médicaments.

L'association Cuba Linda, en partenariat avec l'association France Cuba Pas-de-Calais, lance une campagne de solidarité pour financer l'installation d'un système solaire destiné à assurer une alimentation électrique plus stable pour la polyclinique. La faisabilité financière du projet repose sur un budget prévisionnel de 5000 euros.

La subvention que voudra bien accorder le Conseil municipal de ROUVROY permettra d'acheter sur place les panneaux solaires, les batteries et les équipements indispensables au bon fonctionnement de l'installation. En soutenant ce projet, la commune contribuera directement à améliorer les conditions de soins de toute une communauté.



Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 062-216207241-20261026-D20261019_12-DE

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Vu** le rapport établi par Monsieur Frédéric Grandsart ;

**Vu** l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

***APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À 22 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (LEROY Doriane, BASTIN Marie-Hélène, DE FREITAS Léandre, HAGNERE Patricia)***

**ARTICLE 1 : DECIDE** d'octroyer à l'association Cuba Linda une subvention exceptionnelle de 250,00 € pour participer au financement de l'installation d'un système d'alimentation électrique solaire pour la polyclinique Celia Sánchez.

**ARTICLE 2 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le Département et de sa publication ou de son affichage. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait certifié conforme au registre**
**(Publié et affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

**ROUVROY, le 19 octobre 2026**

**MME Marjorie DENDIEVEL**
MAIRIE de ROUVROY 62320
SECRÉTAIRE DE SÉANCE

**Mme Valérie CUVILLIER**
MAIRIE de ROUVROY 62320
MAIRE



Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)